



Projet d'aide aux petites
entreprises touristiques



Canada

Avec le soutien de Développement économique
Canada pour les régions du Québec.



Chambre de commerce
et d'industrie
Baie-des-Chaleurs

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Le réseau des chambres de commerce distribuera 20 M\$ pour aider les petites entreprises touristiques à saisir les opportunités de la relance

Montréal, le 12 janvier 2023 - Suite au lancement du *Projet d'aide aux petites entreprises touristiques* qui prévoit des investissements totalisant 40 millions de dollars consentis à la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et au Réseau des SADC et CAE, la Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs salue la volonté du gouvernement de vouloir valoriser un secteur économique vital comme l'industrie touristique et entend distribuer les montants disponibles dans des projets vitaux dans la région de la Baie-des-Chaleurs.

Ce projet d'aide à la relance, annoncé le 11 janvier 2023 par l'honorable Pascale St-Onge, ministre des Sports et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC), vise à accorder des contributions non remboursables aux petites entreprises touristiques. L'aide financière de DEC leur permettra de réaliser des projets d'investissement pour adapter ou développer leurs produits et leurs services en fonction des besoins de la clientèle.

Grâce aux deux contributions non remboursables de 20 millions de dollars versés respectivement à la FCCQ et aux SADC et CAE en vertu du Fonds d'aide au tourisme de DEC, ce projet d'aide sera déployé sur l'ensemble du territoire québécois grâce à l'union des forces de ces deux partenaires du développement économique régional. Ce projet est complémentaire aux interventions des autres partenaires pour appuyer une industrie touristique lourdement affectée par les conséquences de la pandémie.

« Ces sommes ne seront pas versées en publicités et démarches marketing, mais bien pour aider directement les petites entreprises à développer leurs offres de services touristiques après plus de deux années difficiles. Les 123 chambres de commerce affiliées sont au service de la réussite des entreprises du Québec et disposent d'un savoir-faire unique pour concrétiser les projets de relance comme celui que nous réalisons auprès des petites entreprises touristiques. Grâce à ce projet, nous souhaitons aider, avec notre partenaire, le Réseau des SADC et CAE, plus de 1 000 entreprises », explique Charles Milliard, président-directeur général de la FCCQ.

À propos de Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs (CCIBDC)

La CCIBDC représente près de 400 membres sur les territoires de la MRC Avignon et de la MRC de Bonaventure. Elle a pour mission de mobiliser la communauté d'affaires afin de créer une vitalité économique dynamique et

durable en offrant des services de réseautage, d'amélioration de compétences et d'accès à des occasions d'affaires.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec

Grâce à son vaste réseau de près de 123 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 45 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

–30–

Contact média :

Laurent Corbeil

Conseiller aux communications et attaché de presse
Fédération des chambres de commerce du Québec
T. 514 844-9571 poste 3602 | C. 514-827-3723

laurent.corbeil@fccq.ca

Maurice Quesnel

Directeur général
Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs
T. 418 534-0050 poste 101 | C. 418 392-9832

maurice@ccibdc.ca